Swiss Post Cargo

Conditions

Prestations complémentaires et suppléments

Valable pour les prestations de logistique de transport et de stockage
Édition de juillet 2026

1 Notification de prise en charge / de distribution

Les notifications sont facturées sur la base d'un forfait par ordre, dans la mesure où elles sont demandées par le donneur d'ordre (codes de facturation 750 et 751). Les réservations de plages horaires (code de facturation 752) sont fixées par les destinataires. Sans réservation de plage horaire, une distribution n'est pas possible pour ces destinataires.

Code de facturation 751 — CHF 5.00
Notification par le chauffeur
(au plus 30 minutes avant)

Code de facturation 750 — CHF 5.00
Prise de rendez-vous par le service à la clientèle
(24 heures avant)

Code de facturation 752 — CHF 20.00
Réservation de plages horaires par la Disposition
La prestation complémentaire «Date de livraison» est toujours associée à une réservation de plage horaire, car le destinataire définit un délai fixe pour la réception des marchandises.

2 Marchandises dangereuses

Code de facturation 161 — 10%
Supplément pour marchandises dangereuses en pourcentage sur les coûts de fret, CHF 21.00 au minimum et CHF 55.00 au maximum par envoi. Les charges éventuelles afférentes aux autorisations sont facturées séparément, selon les frais effectifs. Le supplément pour marchandises dangereuses s'applique également aux envois qui sont acheminés dans le cadre de la limite d'exemption. Un forfait de CHF 15.00 par envoi est facturé pour les envois en quantités limitées (LQ).

3 Livraison/prise en charge sur rendez-vous

Tous les délais doivent être convenus au préalable avec Swiss Post Cargo. Les prises en charge et distributions aux horaires suivants donnent lieu à la facturation d'un supplément forfaitaire par envoi:

Code de facturation		
463	jusqu'à 8h00	CHF 80.00
464	jusqu'à 10h00	CHF 50.00
468	jusqu'à 12h00	CHF 30.00
465	heure fixe +/- 30 minutes	CHF 80.00
466	dans un créneau horaire de 2 heures	CHF 50.00

Tous les délais sont réputés respectés avec un écart, dû à la circulation, de +/- 30 minutes par rapport à l'horaire fixé.

Les suppléments sont prélevés si les envois peuvent être pris en charge ou distribués dans le respect des normes d'acheminement de Swiss Post Cargo (règle générale: prise en charge le jour ouvrable A et distribution le jour ouvrable B) et si les plages horaires spéciales de livraison doivent être respectées. Les conditions relatives aux courses spéciales, qui doivent être convenues séparément, s'appliquent aux courses spéciales (règle générale: prise en charge le jour ouvrable A et distribution le jour ouvrable A).

4 Livraison à l'étage

Code de facturation 461 — CHF 20.00
Pour la livraison de marchandises à l'étage, à la cave, etc., un supplément par 100 kg de poids taxé est facturé (au moins CHF 30.00 par envoi). Le calcul est effectué en fonction du poids volumétrique (250 kg/m^3). Si le poids effectif, y compris matériel de chargement et emballage, est plus élevé que le poids tarifaire, celui-ci est repris comme poids tarifaire. Le supplément est prélevé si le chauffeur ne peut pas acheminer la marchandise via une rampe dans un entrepôt ou si la marchandise ne peut pas être réceptionnée par le destinataire à partir de la plateforme élévatrice du véhicule (en bordure de trottoir). Les livraisons à l'étage ne peuvent être effectuées que lorsque le poids maximal par colis s'élève à 25 kg (valeur de référence de la Suva) et qu'elles peuvent être portées par une personne compte tenu de leurs dimensions. Si un monte-charge adapté est disponible et que le colis peut être transporté sur des palettes ou avec un transpalette manuel, il est également possible de livrer des colis plus volumineux à l'étage souhaité. Les livraisons destinées aux particuliers sont effectuées exclusivement en bordure de trottoir.

5 Moyens auxiliaires pour le chargement, redevance de remplacement

Code de facturation 422
L'échange du matériel de chargement est payant et s'élève à 4% du chiffre d'affaires de transport facturé.
Les frais de service sont de 8% en cas d'utilisation de cadres,

de couvercles et de palettes neuves ainsi que pour le transport transfrontalier. Cette taxe est à indiquer séparément sur la facture de transport. En cas de compensation du solde en CHF, la valeur d'un contenant d'occasion est facturée **aux prix actuels du marché**. Les suppléments mentionnés en pourcentage s'appliquent à la prestation d'échange simultané. Si les contenants ne peuvent pas être échangés simultanément, des frais de transport en fonction du poids taxé (prestations complémentaires éventuelles en sus) sont facturés pour la prise en charge distincte aux conditions convenues avec la clientèle.

6 Entreposage intermédiaire

Code de facturation 445 CHF 3.00
Pour les livraisons retardées dont Swiss Post Cargo n'est pas responsable, un supplément est perçu par tranche de 100 kg/jour. Cependant, il s'élève au moins à CHF 15.00. Les jours de prise en charge et de distribution ne sont pas pris en compte dans le calcul. La facturation a lieu à partir du 3e jour. Le supplément est également perçu pour les envois pour lesquels le destinataire a choisi une date de livraison dans le futur via une prise de rendez-vous.

7 Assurance transport complémentaire

Code de facturation 650
Si une assurance transport complémentaire est demandée, un supplément de 0,08% du prix d'achat effectif, mais d'au moins CHF 30.00, est perçu par envoi.
La valeur maximale d'achat assurée s'élève à CHF500 000.00.

8 Élimination

L'élimination du matériel d'emballage est facturée comme suit:

Code de facturation 491 CHF 40.00
Par 100 kg ou par m³ de matériel d'emballage (carton, bois, polystyrène)

Code de facturation 492 CHF 70.00
Traitement par heure en sus

Les prix mentionnés s'entendent coûts de transport inclus en cas de livraison simultanée. Une passation d'ordre séparée donne lieu à une facturation en fonction des frais, coûts de transport en sus.

9 Taux horaire

Code de facturation 493 Prix horaires
Prestations logistiques CHF 70.00

Code de facturation 494 Prix horaires
Travaux de conception et travaux administratifs CHF 98.00

Code de facturation 495 Prix horaires
Prestations informatiques CHF 150.00

Code de facturation 496 Prix horaires
Adaptations du système par des partenaires tiers CHF 220.00

10 Supplément carburant

Code de facturation 199
Les indications actuelles concernant les suppléments carburant sont publiées par l'Association suisse des transports routiers et peuvent être consultées à l'adresse www.astag.ch.

11 Factures d'un montant inférieur à CHF 100.00

Code de facturation 915 CHF 16.00
Pour toute facture d'un montant inférieur à CHF 100.00, des frais administratifs sont perçus en sus.

12 Correction de facture

Code de facturation 401 CHF 51.00
Un supplément est prélevé pour toute modification de facture non imputable à Swiss Post Cargo (p. ex. modification de l'adresse de facturation, des envois, des centres de coûts, etc.). Les contestations de factures doivent être signalées dans les 30 jours suivant leur réception. Passé ce délai, la facture est réputée approuvée.

13 Traitement des données EDI

Un supplément est prélevé par ordre dans le cadre de l'échange électronique de données (EDI ou Swiss Post Cargo Web) en cas de données erronées, manquantes ou à traiter non imputables à Swiss Post Cargo.

Code de facturation 485 CHF 10.00
Traitement manuel effectué après coup par Swiss Post Cargo

Code de facturation 486 CHF 4.00
Des mesures ultérieures sont effectuées sporadiquement/par échantillonnage ou en cas de données manifestement erronées/manquantes (dimensions et/ou poids). La facturation s'effectue par UT si les données transmises se situent en dehors de la marge de tolérance de 10%.

Code de facturation 487 CHF 25.00
Saisie manuelle du mandat par Swiss Post Cargo (étiquetage inclus)

14 Prise en charge infructueuse et deuxième distribution

Codes de facturation 720 + 721
Si un envoi ne peut pas être pris en charge ou distribué pour des raisons dont Swiss Post Cargo n'est pas responsable, la

prise en charge/distribution ultérieure est facturée aux mêmes conditions que la première prise en charge/distribution infructueuse.

Un éventuel entreposage intermédiaire est facturé en sus en cas de distribution infructueuse.

15 Temps de chargement/déchargement, temps d'attente

Code de facturation 176 CHF 130.00
En cas de dépassement du temps de chargement et de déchargement calculé à partir de l'heure d'arrivée, un supplément horaire est prélevé. Le chargement et le déchargement sont inclus dans le prix de transport à raison de 5 minutes maximum par tranche de 1000 kg.

16 Taxe d'aéroport

Code de facturation 181 CHF 51.00
Tout envoi impliquant un aéroport comme lieu d'expédition ou de réception donne lieu à une facturation de la taxe d'aéroport.

17 Supplément pour surlongueur

Code de facturation 145 25%
Le supplément pour les marchandises dont la longueur excède 3 mètres est de 25% sur les coûts de fret, CHF 55.00 au maximum par envoi.

18 Localités avec taxes ferroviaires

Code de facturation 112
En général, des taxes ferroviaires sont perçues par toutes les stations de téléphérique. Les frais dépendent du poids et du volume.

3823 Kleine Scheidegg
3801 Jungfraujoch/Eigergletscher
3823 Wengen
3825 Mürren
8784 Braunwald

Autres stations de téléphérique:
Facturation des frais effectifs.

19 Localités avec autorisations locales

Code de facturation 144
3906 Saas-Fee
3920 Zermatt

Les frais dépendent du poids et du volume.

20 Localités avec droits de douane

Code de facturation 242 Prix par envoi CHF 35.00
Pour le dédouanement, une facture commerciale ou une facture pro forma que l'expéditeur apposera spontanément sur l'envoi est obligatoire.

7563 Samnaun Dorf
7562 Samnaun-Compatsch
7560 Martina

21 Justificatif photographique de la distribution

Code de facturation 488 Prix par envoi CHF 2.50
Le chauffeur documente l'envoi avec une photo lors de la distribution (possible pour les envois jusqu'à 4 unités de transport). Les images sont visibles dans SPC Web jusqu'à 6 mois après la distribution. Cette prestation n'est pas disponible dans les régions périphériques.

Swiss Post Cargo part du principe que les destinataires ont donné leur accord pour la prise de photos.

Swiss Post Cargo se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions pour les prestations complémentaires et les suppléments. Les prix indiqués ne peuvent pas faire l'objet d'un rabais. Prix de vente en francs suisses, hors TVA.

Swiss Post Cargo CH SA
Lagerstrasse 12
5606 Dintikon

https://www.swisspost-cargo.com/ch-fr/aide-et-contact